

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MARS 2007

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le vendredi 30 mars 2007 à 9h00 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de Monsieur Yvon MAHE.

ETAIENT PRESENTS :

- M. Marcel HAMEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- M. Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Mme Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- M. Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- M. Christian CANONNE, Conseiller Général de Loire-Atlantique

ETAIENT EXCUSES :

- M. Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- M. Gilbert MENARD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine donnant pouvoir à Mr Marcel HAMEL
- M. Jean-Michel BOLLE, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- M. Michel ALLANIC, Directeur I.A.V.
- M. Jean-Pierre ARRONDEAU, Adjoint au Directeur IAV
- Mme Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- M. Jean-Claude POTTIER, Payeur Départemental de l'IAV

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 MARS 2007

III CONVENTIONS – CONTRATS – MARCHES PUBLICS

2 - Mise en place d'un modèle de prévision des crues en temps réel sur le bassin de la Vilaine : mode de dévolution du marché.

L'IAV a assuré la maîtrise d'ouvrage d'une étude de modélisation qui visait à mieux comprendre le fonctionnement des crues à l'échelle du bassin global de la Vilaine, à simuler un certain nombre d'aménagements dans une perspective globale, et à mettre en place les outils préalables au développement ultérieur d'un modèle de prévision des crues.

L'étude est aujourd'hui terminée, et les outils de modélisation ont été transférés à l'IAV.

Dans la continuité de cette modélisation, l'objectif est maintenant de se servir des outils mis en place pour développer un modèle de prévision en temps réel dont l'objectif est de pouvoir afficher des cartographies prévisionnelles de zones inondables sur les principaux secteurs à enjeux, qui soient accessibles directement sur internet en période de crise.

Le cahier des charges de cette étude est aujourd'hui finalisé, et la consultation prête à être lancée.

Il est précisé que le budget prévisionnel de l'étude est inférieur au seuil d'appel d'offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, retient comme mode de dévolution du marché d'étude la procédure adaptée.

**Pour Extrait Conforme
LE PRESIDENT**

Yvon MAHE

